

Le Havre le 16/10/2026,

Point de situation concernant le port du Havre.

1. Le Havre : arrêt partiel de l'activité portuaire à la suite d'un incident informatique

Un incident informatique survenu dans la soirée du 13 octobre 2026 a entraîné une interruption importante des opérations aux Terminaux de Normandie, au port du Havre. Selon les informations reçues, la manutention des conteneurs est toujours suspendue à l'import comme à l'export deux jours après le début de l'incident. Les mouvements de navires du terminal conteneur TNMSC sont également perturbés. Par conséquent les conteneurs et marchandises concernées restent temporairement immobilisés sur le terminal portuaire.

Le 16 octobre, le groupe Balguerie indiquait que le terminal était fermé et ne pouvait plus réceptionner ni traiter les conteneurs. Cette situation perturbe les flux logistiques liés aux opérations d'importation et d'exportation transitant par le terminal. À ce stade, les éléments disponibles ne permettent pas d'établir l'origine exacte du dysfonctionnement, ni de confirmer qu'il s'agit d'une cyberattaque. La durée totale de l'interruption et la date de reprise normale des opérations ne sont pas précisées à ce jour.

2. Brittany Ferries : arrêt anticipé de la ligne Le Havre–Portsmouth

Victime d'une avarie, le ferry ropax Commodore Clipper a cessé d'assurer la liaison entre Le Havre et Portsmouth le 16 septembre 2026, soit deux semaines avant la dernière traversée qui était prévue le 28 septembre. Le navire a été déhalé le 23 septembre à l'intérieur du port du Havre et transféré à un quai d'attente, où il demeure immobilisé. Brittany Ferries a seulement fait état d'un problème technique, sans en préciser la nature, ni communiquer sur la durée de l'immobilisation ou le lieu prévu pour les réparations.

Construit en 1999, le Commodore Clipper mesure 129 mètres et dispose d'une capacité de 500 passagers ainsi que de 1 265 mètres linéaires de garage, lui permettant de transporter des véhicules et du fret. Cette avarie avance la fin d'une liaison exploitée par Brittany Ferries depuis 2013, dont l'arrêt avait été annoncé dès la fin juin. La compagnie avait notamment invoqué la concurrence de la ligne Dieppe–Newhaven, qui bénéficie de subventions d'exploitation. Le navire devait ensuite être affecté, en octobre, à la liaison Cherbourg–Rosslare en remplacement du Cotentin, mis en vente.

Benoît Groleau
Expert Maritime et Transports – Ingénieur
Marine and Cargo Surveyor - Engineer
Commissaire d'Avaries du Havre
Expert recommandé par le CESAM - membre de l'UPEM